

# Attentes à l'égard des pratiques sociales

Juin 2022

BMO Gestion mondiale d'actifs s'est engagée à respecter les droits de la personne et du travail par l'intermédiaire de ses pratiques de placement et de ses activités de mobilisation et de vote.

Les entreprises bien dirigées disposent de systèmes officiels afin de déterminer, d'évaluer et de gérer les occasions et les risques importants liés aux facteurs sociaux, ainsi que les impacts sociaux élargis. Une approche rigoureuse de la gestion des enjeux sociaux peut aider les entreprises à conserver leur permis social d'exploitation, à assurer la continuité des activités et des chaînes d'approvisionnement, à éviter les amendes imposées par la loi et la réglementation, à améliorer la productivité des employés et la satisfaction des employés et des clients, et à préserver leur réputation. Au bout du compte, nous croyons que cela contribuera à la création de valeur durable à long terme pour les entreprises dans lesquelles nous choisissons d'investir.

Nous sommes conscients que certaines de nos attentes sont ambitieuses et que toutes les entreprises ne seront pas à la même étape de gestion des problèmes sociaux. Toutefois, nous userons d'influence en tant qu'investisseur dans le cadre de notre programme de mobilisation pour encourager les entreprises à respecter les meilleures pratiques et surveiller leurs progrès par rapport à celles-ci.

Nos attentes font référence aux normes internationales<sup>1</sup> et aux engagements du secteur et sont soutenues par des conseils et des formations internes.

Nos attentes quant à la façon dont les entreprises doivent gérer les aspects sociaux de leurs activités et de leurs chaînes d'approvisionnement reposent sur les engagements suivants :

- respecter les **droits de la personne** et remédier aux conséquences d'un manquement;
- respecter le **droit du travail**;
- protéger la **santé publique**.

Ceci devrait être mis en œuvre notamment par ce qui suit :

- **Environnement de travail sain et sécuritaire**
- Prestation de **salaires équitables**
- **Conduite responsable des affaires**, y compris en ce qui a trait à la lutte antisubornation et anticorruption, à la lutte contre le blanchiment d'argent, à la transparence fiscale, à la confidentialité et à la sécurité des données, au marketing et aux ventes responsables, ainsi qu'aux activités de lobbying responsable

<sup>1</sup> Parmi celles-ci : la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies; les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies; les normes internationales du travail de l'OIT, y compris la Convention (n°29) sur le travail forcé, la Convention (n°138) sur l'âge minimum, et la Convention (n°182) sur les pires formes de travail des enfants; les Lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales; et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

- **Stratégies efficaces d'engagement des parties prenantes**, notamment avec les organismes de réglementation, les investisseurs, les clients, les employés, les porteurs de droits et la société civile
- **Mécanismes de règlement des griefs** et procédures en matière d'alerte éthique efficaces à l'échelle de l'organisation
- Protection des droits des communautés vulnérables, y compris les **peuples autochtones**
- Élimination et prévention de l'**esclavage moderne** ainsi que du travail forcé et du travail des enfants
- Respect de la **liberté d'association** et du droit de **négociation collective**
- Programme efficace pour la **diversité et l'inclusion**
- Mesures pour veiller à ce qu'il n'y ait **ni discrimination ni harcèlement** en milieu de travail

Pour répondre aux attentes ci-dessus, nous avons mis en place un cadre de gestion des politiques et de gouvernance rigoureux qui soutient la surveillance et la mise en œuvre des pratiques de gestion sociale et qui veille à ce que la surveillance et la production de rapports sur le rendement soient nécessaires. Les rapports d'entreprise doivent démontrer les stratégies et les cibles pour atteindre de bonnes pratiques sociales et inclure un compte rendu narratif des tendances et des facteurs qui ont une incidence sur le rendement et le développement futur de la société.

Ce document sera examiné chaque année par l'équipe Investissement responsable de BMO Gestion mondiale d'actifs et publié à l'externe après son approbation par le comité de gestion de placements.

Ce document est donné à titre informatif seulement. L'information qui s'y trouve ne constitue pas une source de conseils fiscaux, juridiques ou de placement et ne doit pas être considérée comme telle. Les placements particuliers ou les stratégies de négociation doivent être évalués en fonction de la situation de l'investisseur. Il est préférable, en toute circonstance, d'obtenir l'avis de professionnels.

Tout énoncé qui repose nécessairement sur des événements futurs peut être une déclaration prospective. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de rendement. Elles comportent des risques, des éléments d'incertitude et des hypothèses. Bien que ces déclarations soient fondées sur des hypothèses considérées comme raisonnables, rien ne garantit que les résultats réels ne seront pas sensiblement différents des résultats attendus. L'investisseur est prié de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Concernant les déclarations prospectives, l'investisseur doit examiner attentivement les éléments de risque décrits dans la version la plus récente du prospectus.

BMO Gestion mondiale d'actifs est une marque de commerce qui englobe BMO Gestion d'actifs inc. et BMO Investissements Inc. Certains des produits et services offerts sous la marque de commerce BMO Gestion mondiale d'actifs sont expressément conçus pour différentes catégories d'investisseurs au Canada et peuvent ne pas être accessibles à tous les investisseurs. Les produits et les services ne sont offerts qu'aux investisseurs au Canada, conformément aux lois et règlements applicables.

<sup>MC</sup>/<sup>MD</sup> Marque de commerce / marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.